



**Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique**

---

☒ Avenue des Combattants, 24 - 1340 Ottignies ☎ 010.42.00.50 – Fax. 010.42.00.59

☒ Siège social : rue Belliard, 23A - 1040 Bruxelles

Compte 210-0678220-48 - [www.ufapec.be](http://www.ufapec.be) - E-mail : [info@ufapec.be](mailto:info@ufapec.be)

## **L'intégration des enfants à haut potentiel : une gageure ?**

Bénédicte Lories  
Analyse UFAPEC 2009



## Constats

L'école est obligatoire, ouverte à tous. Mais un système d'éducation uniforme a très vite montré ses carences, face à la diversité des élèves. Dans notre système scolaire, le cursus d'un enfant est déterminé par sa date de naissance, pas par personnalité, son potentiel ou ses besoins. En 1909 déjà, Alfred Binet<sup>1</sup>, inventeur de la notion d'âge mental, évoquait les difficultés des écoliers « trop intelligents », qui se perdent dans l'école qu'on leur impose.

Enfants surdoués, précoces, à haut potentiel, ... tous ces termes désignent ces enfants, ces jeunes qui ont une intelligence différente des autres, qui induit souvent de grandes difficultés à l'école, au sein de leur famille, avec leurs pairs.

Pour Cathy Stroobants<sup>2</sup>, directrice de l'asbl « Pour vivre autrement »<sup>3</sup>, *plus de 40% des enfants à haut potentiel (HP) seraient en échec scolaire. Beaucoup de ces enfants se retrouvent bouc émissaire de la classe, certains n'échappent pas à une dépression.*

En Communauté Française, une recherche-action est menée sur les jeunes à haut potentiel, par une équipe de recherche inter-universitaire : ULB, UCL, ULG, FUNDP et UMH. L'initiative a été lancée en 2000 par le ministre Pierre Hazette.

Pour Isabelle Goldschmidt<sup>4</sup>, 2,5% de la population générale a le profil de Haut Potentiel. Il existe un centre d'écoute et d'accompagnement attaché à chaque université. *Au sein de ces centres, nous avons accompagné 1742 jeunes depuis 2004, et 1144 ont été identifiés comme jeunes à Haut Potentiel.*

Le manque de structure en Communauté Française offre aux parents d'enfant HP et aux professionnels de l'éducation et de la santé mentale un parcours de combattants. A fortiori dans les familles économiquement et culturellement défavorisées ...

## Enfants à haut potentiel : de quoi parle-t-on ?

Selon Jean-Charles Terrassier<sup>5</sup>, l'enfant surdoué est caractérisé par la grande **précocité de son développement intellectuel**. Cette précocité est évaluée par référence au rythme moyen de développement de l'ensemble des enfants, rythme qui a contribué à déterminer le cursus scolaire proposé à tous les enfants.

Il est difficile de délimiter avec précision cet ensemble d'enfants et d'adolescents que l'on qualifie de "surdoués" ou de "précoces". Pour Jean-Pierre Delaubier<sup>6</sup>, ces termes sont utilisés pour désigner un enfant qui manifeste la **capacité de réaliser, dans un certain nombre d'activités, des performances que ne parviennent pas à accomplir la plupart des enfants de son âge.**

---

<sup>1</sup> BINET Alfred, Les idées modernes sur les enfants, Flammarion, 1909, réédité en 1973.

<sup>2</sup> STROOBANTS Cathy, présentation du 18/09/08 lors d'une conférence à Louvain-la-Neuve sur les jeunes à haut potentiel.

<sup>3</sup> « Pour vivre autrement » est une asbl située à Lobbes, qui, par le biais de différents tests, permet d'identifier les enfants HP au plus tôt, et de les accompagner, ainsi que les parents et les professionnels qui les entourent.

<sup>4</sup> GOLDSCHMIDT Isabelle, interview UFAPEC 1/12/2009, chercheuse ULB pour le réseau interuniversitaire d'accompagnement pour les jeunes à haut potentiel.

<sup>5</sup> TERRASSIER Jean-Charles, *Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante*, ESF, 2004.

<sup>6</sup> DELAUBIER Jean-Pierre, *La scolarisation des élèves intellectuellement précoces*, rapport à Monsieur le ministre de l'éducation nationale en France, 2002. Pour aller plus loin, lire : <http://media.education.gouv.fr/file/01/1/4011.pdf>

Il est évident qu'il s'agit **d'un concept tout à fait relatif** puisqu'il dépend **des domaines pris en compte**. Un enfant n'est pas "surdoué" de manière uniforme dans tous les champs d'activité. Un peut être doué en musique, un autre en physique, ou en dessin, ... Il y a une grande diversité dans le monde des HP, d'où la difficulté de trouver un langage commun.

## Particularités des enfants HP

Pour Isabelle Goldschmidt<sup>7</sup>, les enfants déclarés «à haut potentiel» conservent chacun leurs spécificités, mais des caractéristiques communes apparaissent telles que :

- **rapidité d'esprit**,
- traitement **binaire de l'info** (ils savent ou pas),
- **intuition** démesurée,
- besoin de **comprendre** et de connaître le pourquoi du comment de tout,
- sensibilité aux notions de justice et d'injustice,
- **hypersensibles : leurs sens sont davantage développés** (notamment le toucher et l'ouïe),
- hyperactivité, **forte agitation motrice**,
- perfectionnisme : ont du mal d'aller vers l'inconnu, vers ce qu'ils ne maîtrisent pas, car, raconte Sophie Brasseur<sup>8</sup>, ils ont **peur d'être pris en défaut**, de ne pas être parfaits.

## Décalages, ou « Dyssynchronie » sociale

Selon Jean-Charles Terrassier, la dyssynchronie est le décalage entre le développement intellectuel et le développement psychomoteur. Cette précocité intellectuelle peut conduire à des difficultés au plan de la relation avec l'environnement.<sup>9</sup>

## Décalage par rapport à l'école

Le premier aspect de la dyssynchronie sociale réside dans le décalage entre la rapidité du développement mental de l'enfant surdoué et la vitesse moyenne des autres enfants, qui a déterminé la progression scolaire standardisée.

En réaction à une telle situation, l'enfant va tendre à mettre son esprit en état de dyssynchronie par rapport à l'environnement scolaire, c'est-à-dire va devenir distrait pour se défendre contre l'ennui engendré par une ambiance aussi peu stimulante.

Cette situation s'aggrave dans la mesure où la politique éducative tend à vouloir maintenir tous les enfants dans un tronc commun le plus longtemps possible. Pour Jean-Charles Terrassier, si on veut que la plupart des enfants atteignent un certain niveau sans trop de difficultés scolaires, la seule solution est d'alléger les programmes pour les rendre accessibles aux enfants plus faibles.

D'autre part, les jeunes à haut(s) potentiel(s) apprennent vite mais ils apprennent surtout différemment des autres enfants.

Dans la littérature ils sont souvent qualifiés d'**autodidactes**, aimant découvrir une matière ou un sujet seul et à leur façon. Cette autonomie leur permet de faire face à leur soif d'apprendre, est présente dès le début de leur vie et mène souvent à des apprentissages précoces dans des domaines tels que la lecture, les mathématiques, le langage, etc.

---

<sup>7</sup>GOLDSCHMIDT Isabelle, in La Libre Belgique, reportage de Monique Baus: *Pour mieux intégrer le haut potentiel*, 10 avril 2006.

<sup>8</sup>BRASSEUR Sophie, chercheuse aux FUNDP, Emission radio La première « Tout autre chose » sur les personnes à haut potentiel : <http://www.douance.be/mp3/premiere-tout-autre-chose-090106.mp3>

<sup>9</sup>TERRASSIER Jean-Charles, *id.*

Des chercheurs mettent en évidence certaines **réactions communes aux jeunes à haut potentiel**<sup>10</sup> :

- le jeune à haut(s) potentiel(s) apprend rapidement et de ce fait aime peu les activités répétitives et/ou d'application,
- il préfère de loin les démarches de recherches et présente un apprentissage intuitif, global, sans étape ni référence à un modèle prédéfini,
- il est attiré par les apprentissages complexes et peut paradoxalement se retrouver démuni face à des tâches simples à réaliser,
- il aime l'abstraction mais présente des difficultés d'organisation du travail, la gestion du matériel et du quotidien est souvent difficile,
- il a une excellente mémoire mais rechigne face aux activités de mémorisation particulièrement lorsqu'elles sont imposées,
- il comprend vite, ce qui lui donne le sentiment de connaître un sujet ou une matière alors que cela n'est pas toujours le cas.

Ces caractéristiques ont de multiples conséquences<sup>11</sup> **positives** d'une part, parce qu'elles permettent un traitement et une compréhension de l'information en profondeur, elles amènent également ces jeunes à avoir une pensée originale et créative, source d'idées nouvelles et de découvertes.

**Négatives** aussi, parce que l'école est loin de privilégier ce type de fonctionnement et qu'ils peuvent alors être « handicapés » dans leur scolarité. En effet, les jeunes vont la plupart du temps se retrouver dans un contexte scolaire peu stimulant, ou exploitant trop peu leur potentiel.

## Décalage par rapport aux autres enfants

La dyssynchronie entre son âge réel et son âge mental implique qu'il aura soit des amis de même niveau de développement mental, mais qui sont plus âgés que lui, soit des amis du même âge, mais bien en retard sur le plan mental par rapport à lui. Le plus souvent, il cherche à avoir des amis plus âgés que lui, avec lesquels il peut engager un dialogue qu'il trouve plus intéressant.

Pour Jean-Charles Terrassier<sup>12</sup>, l'enfant surdoué doit donc supporter **la pression** de l'environnement scolaire, familial et de ses camarades qui l'incitent tous à un **comportement normalisé**, c'est-à-dire à une régression vers la moyenne. Ces forces de normalisation visent à réduire la dyssynchronie sociale de l'enfant surdoué, et lui demandent de **renoncer à lui-même**.

D'autre part, il n'est pas rare que des aptitudes exceptionnelles sur le plan cognitif soient associées à d'importantes **faiblesses sur le plan affectif**<sup>13</sup>.

## Situations difficiles pour la famille

Parmi les enfants intellectuellement précoces, une partie importante ne pose pas de problème particulier. Ce sont des élèves qui poursuivent leurs études sans difficulté majeure et l'on peut supposer que beaucoup d'entre eux obtiennent une véritable réussite dans une voie qu'ils ont choisie et dans laquelle ils se réalisent pleinement.

---

<sup>10</sup> <http://www.enseignement.be/jhp>

<sup>11</sup> Les implications du haut potentiel sur le plan scolaire, site de l'administration générale de l'enseignement en communauté française : <http://www.enseignement.be/index.php?page=25014>

<sup>12</sup> TERRASSIER Jean-Charles, id.

<sup>13</sup> TERRASSIER J.C., , id.

En revanche, l'école est parfois mise en cause par des familles qui, confrontées aux difficultés scolaires de leur enfant, découvrent que celui-ci a un quotient intellectuel élevé, généralement après consultation d'un psychologue privé.

Il est évident que ces parents ne peuvent que réagir<sup>14</sup> en constatant l'apparente contradiction entre les potentialités qui leur sont révélées par l'examen psychologique et la situation de difficulté, voire d'échec, rencontrée à l'école. On peut comprendre que leur première attitude soit de reprocher aux responsables du système éducatif de ne pas reconnaître la "différence" d'un enfant qu'ils perçoivent comme malheureux et incompris. C'est à partir de ces situations que se sont développées des associations dont la première vocation a été d'aider des familles en désarroi.

En Belgique, l'**association EHP Belgique** doit son audience et son impact au rôle qu'elle joue auprès de ces parents en les accueillant, en relayant leurs revendications et en leur proposant des solutions pour que soient trouvés des modes de scolarisation adaptés à leurs enfants. Voici l'adresse de leur site [www.ehpbelgique.org](http://www.ehpbelgique.org), ou pour les contacter leur adresse électronique : [contact@ehpbelgique.org](mailto:contact@ehpbelgique.org)

En communauté française, il existe aussi l'**asbl « Douance »**<sup>15</sup>, qui, sans subsides non plus, propose un site d'informations sur les personnes HP : [www.douance.be](http://www.douance.be), ainsi que des rencontres, des ateliers et des stages pour les enfants, les jeunes et les adultes HP.

## Identification des HP

Carine Doutreloux, Présidente de l'asbl EHP Belgique, nous explique<sup>16</sup> que son association voudrait faire (re)connaître les difficultés de ces enfants HP, notamment lors des formations initiales et continues des enseignants. Elle ajoute que, dans le chef des parents, il est essentiel que les enseignants permettent un bon diagnostic: les enfants à haut potentiel intellectuel ne sont pas à assimiler aux enfants talentueux. Les répercussions sur les méthodes d'identification sont importantes, les tests d'intelligence générale et particulièrement du QI ne pouvant plus être considérés comme les seuls indicateurs du haut potentiel. Les procédures d'indentification<sup>17</sup> intègrent des mesures de personnalité et des traits de comportements recueillis auprès des parents, pairs, enseignants, etc.

## Projets politiques en Communauté française ?

Sous l'impulsion de l'ancien ministre Pierre Hazette, une étude sur les enfants HP a été lancée en septembre 2000 en Communauté française. Après le changement de majorité, les projets, dans les écoles notamment, ont été progressivement abandonnés. Ne subsiste que le **réseau interuniversitaire** (UCL, l'ULB, UMH, Ulg et les FUNDP de Namur). C'est dans le but de répondre aux problèmes spécifiques des jeunes HP que ce réseau d'écoute et d'accompagnement<sup>18</sup> a été créé.

1. Tout d'abord, être un service à la communauté par le biais de **l'accueil et de l'information** de toute personne rencontrant une question ou une difficulté en rapport avec le HP (y compris l'accompagnement pédagogique, la guidance familiale, le soutien individuel et/ou orientation vers un suivi thérapeutique, etc.). Isabelle Goldschmidt<sup>19</sup> explique que la philosophie des réseaux d'écoute a évolué, et que le jeune est

<sup>14</sup> DELAUBIER Jean-Pierre, *id*

<sup>15</sup> La douance signifie en québécois habileté naturelle.

<sup>16</sup> DOUTRELOUX Carine, interview UFAPEC du 24/11/09.

<sup>17</sup> *Psychologie française*, Etat de la recherche sur la précocité intellectuelle, vol. XLIX, n°3, 2004.

<sup>18</sup> *Jeunes à haut potentiel : un réseau à l'écoute*, in *Esprit libre*, n°39, avril 2006, ULB :

<http://www.ulb.ac.be/espritlibre/html/el042006/22.html>

<sup>19</sup> GOLDSCHMIDT Isabelle, interview UFAPEC 1/12/2009, *id*.

maintenant davantage **pris en charge dans sa réalité globale**, en tenant compte de son entourage, sans étiquettes, avec toutes les nuances possibles.

2. Ce réseau a ensuite une fonction de recherche et de développement par la construction et la diffusion d'un savoir et d'une expertise : réalisation d'un **recueil d'informations** concernant le HP, collaboration avec les Hautes écoles et universités belges et étrangères, participation à la réflexion au niveau national et international.
3. Enfin, le réseau fait aussi office de ressource et **d'interface pour la communauté et la recherche scientifique** : accompagnement d'équipes éducatives dans la mise en oeuvre de démarches psychopédagogiques adaptées aux jeunes HP, diffusion interdisciplinaire (à destination des personnes directement confrontées à l'éducation des jeunes HP), constitution progressive d'un réseau de partage de savoirs, et depuis septembre 2009 de modules de **formation dans le cadre de la formation continuée des enseignants**.

Aujourd'hui, le but de la recherche-action vise plus que jamais l'intégration du jeune à haut potentiel dans un environnement scolaire mieux informé et plus adapté et, au-delà, dans une société qui veille à ce que chaque enfant, quelles que soient ses particularités, puisse s'épanouir sur le plan intellectuel, affectif et social.

Cette recherche-action a réalisé un site d'informations complètes pour les jeunes à haut potentiel en Communauté Française : <http://www.enseignement.be/jhp>

## ***Des possibilités pédagogiques diverses***

Certains jeunes à haut(s) potentiel(s) peuvent parfois trouver une voie qui leur convient au sein d'établissements qui se démarquent par une pédagogie moins « traditionnelle »<sup>20</sup> comme :

- les écoles proposant des **pédagogies actives**
- les écoles proposant une **immersion linguistique**
- les petites **écoles** proposant des classes regroupant plusieurs années de la scolarité ; certains jeunes à haut(s) potentiel(s) peuvent trouver une solution adéquate dans cette formule leur permettant une avancée dans le domaine intellectuel, tout en côtoyant des enfants de leur âge ; etc.

On peut également noter que certains enseignants (et/ou établissements) parviennent à trouver des « solutions pédagogiques » qui peuvent être très bénéfiques aux enfants à haut(s) potentiel(s) (comme à tous les enfants d'ailleurs) :

- la mise en place d'une pédagogie différenciée ;
- les mesures d'accélération qui peuvent consister en une modification du rythme d'acquisition de certaines matières ;

les mesures d'enrichissement qui consistent à donner accès à un plus grand nombre d'informations, différentes ou complémentaires à la matière vue en classe.

les mesures d'approfondissement organisées ponctuellement pour les élèves en demande.  
Etc.

## ***Une accélération du parcours scolaire ?***

Une première possibilité d'accélération consiste à débiter l'enseignement primaire avant l'âge légal d'obligation scolaire de 6 ans chez nous.

Une autre possibilité d'accélération réside dans le **saut de classe**, afin de mieux respecter le développement intellectuel de l'enfant à haut(s) potentiel(s) et d'éviter ainsi l'ennui en classe,

---

<sup>20</sup> Propositions du réseau interuniversitaire : <http://www.enseignement.be/index.php?page=25014>

facteur d'échec le plus déterminant. L'enfant devrait alors être confronté à des tâches qui correspondent mieux à ses potentialités. Le saut de classe est légalement possible au niveau de l'enseignement primaire. Il n'est actuellement pas permis dans l'enseignement secondaire.

Le saut de classe n'est évidemment pas une solution adéquate pour tous les jeunes à haut(s) potentiel(s). En effet, cette mesure peut présenter plusieurs **inconvénients**.

Dans un premier temps, notons qu'elle ne répond qu'au besoin d'accélération du rythme scolaire. Comme déjà souligné plus haut, les enfants à haut(s) potentiel(s) apprennent non seulement plus tôt et plus vite que les autres enfants, mais ils apprennent surtout différemment.

De plus, l'accélération du rythme des apprentissages n'est pas toujours une mesure adéquate puisque l'enfant n'est **pas nécessairement en avance dans tous les domaines**. En effet, de très grandes capacités dans un domaine peuvent coexister chez un individu avec d'autres ordinaires, voire médiocres.

Par ailleurs, un saut de classe risque de conduire l'enfant à ne pas maîtriser suffisamment ou au bon moment l'ensemble des matières de l'année « sautée ». Les classes à double et triple niveau ou les classes uniques offrent ici un intérêt particulier. En effet, l'élève plus rapide peut assimiler le programme à son rythme tout en passant par l'ensemble des étapes.

Enfin, une telle mesure contraint l'enfant à s'adapter à un groupe d'élèves plus âgés. Il doit alors faire preuve d'une **maturité suffisante** pour faire face aux nouvelles exigences intellectuelles et sociales. Il peut y avoir un grand écart au niveau du développement physique, affectif et émotionnel entre l'élève avancé et les autres élèves de sa classe. Malgré ces différences, il est toutefois possible que l'intégration se passe bien et que le jeune fasse preuve d'une excellente adaptation à son nouvel environnement social. On peut donc imaginer deux conditions de facilitation. D'une part, plusieurs enfants peuvent parfois effectuer en même temps leur démarche accélératrice et se retrouver ensemble dans une classe d'élèves plus âgés ; ils partageront ainsi certains intérêts plus apparentés et ceci pourra faciliter leur adaptation. D'autre part, comme ce type de décision se prend rarement dans un contexte d'urgence, il peut-être avantageux de profiter du **passage de l'enfant au cycle d'enseignement suivant**, surtout lorsque celui-ci implique un changement d'école et la constitution d'un nouveau groupe d'amis ; l'impact socio-affectif de l'accélération pourrait alors s'en trouver atténué.

## ***Eviter les écoles ghettos pour enfants HP***

En Communauté française, il n'existe aujourd'hui aucune école spéciale pour enfants à haut(s) potentiel(s). La création de telles structures n'est d'ailleurs pas envisagée à l'heure actuelle, la politique visée étant celle de l'**intégration**. De nombreuses initiatives d'écoles ou de classes réservées aux jeunes à haut(s) potentiel(s) sont également apparues dans les pays anglo-saxons, en Suisse, en France...C'est également le cas en Flandres où il existe des classes appelées classes « Kangourou », qui proposent une accélération du cursus pour les matières du programme et permet ainsi de libérer du temps pour d'autres approches pédagogiques : recherches personnelles, visites, activités créatrices, etc.

Le regroupement des enfants à haut(s) potentiel(s) en classes spéciales a ses partisans et ses détracteurs. Malgré la louable volonté de viser un épanouissement complet de l'enfant, il faut reconnaître que le danger<sup>21</sup> encouru par un tel fonctionnement est le risque d'une non-intégration harmonieuse dans la société hétérogène qui est la nôtre.

<sup>21</sup> <http://www.enseignement.be/jhp>

## **Scolarité à la maison**

L'obligation scolaire ne signifie pas que l'élève est tenu de fréquenter l'école. Une scolarité à domicile est en effet possible, par exemple grâce aux possibilités offertes par **l'enseignement à distance. (E.A.D).**

## **Les jurys de la Communauté française**

Une des manières d'adapter la scolarité des jeunes à haut(s) potentiel(s) est d'accélérer le cursus, or, le saut de classe n'est pas permis dans le secondaire... Il est possible de contourner ce fait ou dans d'autres cas, de rattraper une année perdue en passant par les jurys de la Communauté française.

Ces jurys sont organisés et certifient la réussite à la fin de chaque degré du secondaire.

Même s'ils sont une alternative intéressante, il faut tenir compte du fait que présenter un examen au jury central n'est pas simple et demande **beaucoup d'étude et de préparation**. Il est donc difficile de présenter ce jury en parallèle d'une scolarité normale. Il est par contre envisageable de le préparer à domicile à l'aide des cours à distance ou de fréquenter une école spécialisée dans la préparation aux jurys centraux. Une telle école présente l'avantage de bien connaître les programmes et le type d'évaluation des jurys ; elles permettent également au jeune de rester en contact avec d'autres jeunes, néanmoins ces écoles sont presque toutes privées et coûteuses<sup>22</sup>. Voir par exemple l'émission RTBF télé sur l'école privée du Bois Sauvage: <http://www.boissauvage.be/>

## **Inégalité de chances**

Les parents apparaissent les plus aptes à remarquer les possibilités de leur enfant lorsqu'il est surdoué, particulièrement s'ils ont plusieurs enfants. Ils doivent **suppléer aux manques de structure** en Communauté française, pour faire évoluer ces enfants HP positivement.

La situation est encore plus difficile pour les enfants surdoués qui apparaissent dans des familles de niveau culturel faible.

Selon Jean-Charles Terrassier, plusieurs facteurs<sup>23</sup> concourent à faire que cet enfant a moins de chances de pouvoir exprimer totalement ses possibilités.

D'une part, les facteurs liés à la famille, au fait qu'elle **ne proposera pas à l'enfant un langage et une pensée** organisés de manière satisfaisante, **ni des modèles** pour une identification réussie.

D'autre part, cet enfant aurait besoin de **compenser l'apport familial insuffisant** au sein même de la structure scolaire. Le système uniformisé d'éducation apparaît être un frein à l'expression des talents. Il perpétue l'injustice et l'inégalité des chances.

Pourtant, il y a autant d'enfants HP dans les milieux défavorisés que dans les contextes privilégiés.

Isabelle Goldschmidt explique<sup>24</sup> que dans les consultations du réseau écoute, les jeunes HP rencontrés sont issus essentiellement de milieux favorisés. De plus, les jeunes qui viennent

---

<sup>22</sup> <http://www.enseignement.be/jhp>

<sup>23</sup> TERRASSIER J.C., , *id.*

<sup>24</sup> Emission radio La première « Tout autre chose » sur les personnes à haut potentiel : <http://www.douance.be/mp3/premiere-tout-autre-chose-090106.mp3>

de milieux défavorisés éprouvent des difficultés au niveau de la loyauté par rapport à leur famille d'origine, et sont parfois gênés de la différence intellectuelle qui existe entre eux et les leurs. S'ils trouvent un endroit pour parler de cette différence, cette différence sera plus facilement acceptée.

Isabelle Goldschmidt parle aussi de l'influence du socio-culturel: si l'aspect culturel est poussé, les enfants issus de familles économiquement défavorisées s'y retrouvent quand même, grâce à la stimulation culturelle de l'entourage : curiosité, livres, discussions, ...

## **Conclusion**

Le regard que porte la société sur les jeunes HP peut parfois être lourd à porter pour ces « surdoués », mais la charge sociale diminue quand l'enfant ou le jeune à haut potentiel trouve un endroit, une personne avec qui il puisse exprimer sa différence. D'où l'importance que la Communauté française continue à subsidier le réseau d'écoute et d'accompagnement inter-universitaire. L'analyse, l'écriture et la diffusion de tout le travail déjà effectué au sein de ce réseau pourra encore aider sans aucun doute de nombreuses familles en souffrance. Les asbl qui viennent au secours des familles concernées, dont « EHP Belgique », « Douance »... pourraient être encore plus efficaces sur le terrain, mais sont aussi trop limitées dans leur action, en fonctionnant avec des bouts de ficelle.

D'autre part, l'UFAPEC soutient l'importance de sensibiliser les enseignants à ces *hautes potentialités*, au sein de la formation initiale et continue. Ces enseignants ainsi que les professionnels de la santé mentale doivent pouvoir mettre en place des méthodes pour intégrer les enfants HP dans la classe, et pour cela ils doivent être aidés. Chaque établissement scolaire ne se doit-il pas d'assurer un enseignement qui profite à TOUS les élèves ?

## **Bibliographie**

BINET Alfred, *Les idées modernes sur les enfants*, Flammarion, 1909, réédité en 1973.

DELAUBIER Jean-Pierre, *La scolarisation des élèves intellectuellement précoces*, rapport à Monsieur le ministre de l'éducation nationale en France, 2002. Pour aller plus loin, lire : <http://media.education.gouv.fr/file/01/1/4011.pdf>

GOLDSCHMIDT Isabelle, in *La Libre Belgique*, reportage de Monique Baus: *Pour mieux intégrer le haut potentiel*, 10 avril 2006.

TERRASSIER Jean-Charles, *Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante*, ESF, 2004.

*Jeunes à haut potentiel*, site de la recherche-action interuniversitaire commandée par la Communauté Française : <http://www.enseignement.be/jhp>

*Psychologie française*, Etat de la recherche sur la précocité intellectuelle, vol. XLIX, n°3, 2004.

*Jeunes à haut potentiel : un réseau à l'écoute*, in *Esprit libre*, n°39, avril 2006, ULB : <http://www.ulb.ac.be/espritlibre/html/el042006/22.html>

A propos du jury central, voir par exemple l'émission RTBF télé sur l'école privée du Bois Sauvage: <http://www.boissauvage.be/>

Emission radio La première « Tout autre chose » sur les personnes à haut potentiel : <http://www.douance.be/mp3/premiere-tout-autre-chose-090106.mp3>